

Nouvelles façons de
GAGNER

LUTTER CONTRE LA PRIVATISATION ET LA SOUS-TRAITANCE

ATELIER 3
À LA DÉFENSE DES
SERVICES PUBLICS

Conférence nationale du SCFP sur la privatisation
Toronto – le 27 au 30 mars 2003

SCFP • CUPE
Au cœur de l'action • On the front line

**Argument en faveur de la
privatisation**

Réponse :

- 1. Les gouvernements sont à court d'argent et doivent se concentrer sur les services de base. Pourquoi ne pas laisser les entreprises privées financer « la brique et le mortier » des nouveaux hôpitaux, des nouvelles écoles et autres infrastructures ?**
- Les entreprises ne donnent pas d'argent. Elles investissent de l'argent et doivent réaliser un profit pour leurs actionnaires. En fait, elles doivent montrer qu'elles feront davantage de profit avec ce projet que si elles investissaient ailleurs.
 - Les 3P vont plus loin que la brique et le mortier. Ils visent les services. Avec les 3P, le secteur privé prend le contrôle non seulement de l'infrastructure, mais aussi des services.
 - Les gouvernements sont en mesure de financer directement l'infrastructure. C'est une question d'engagement et de volonté politique.
 - Les 3P coûtent plus cher. Il en coûte plus cher au secteur privé de financer une construction. Par exemple, un récent projet de développement 3P à Maple Ridge, en C.-B., a coûté 20 millions de dollars de plus que si la ville avait financé le projet elle-même.
 - Les 3P cachent la dette publique, mais ne la réduisent pas. Que vous soyez lié par un bail de 30 ans ou par une hypothèque de 30 ans, il s'agit dans les deux cas d'une obligation financière à long terme. Mais l'hypothèque vous coûtera moins cher et vous contrôlerez complètement votre actif.

**Argument en faveur de la
privatisation**

Réponse :

**2. Les services de
buanderie et de
nettoyage et les autres
services de soutien ne
sont pas des services
publics de base.
Pourquoi ne seraient-ils
pas gérés par des
entreprises spécialisées
dans ces domaines ?
Pourquoi les
travailleuses et
travailleurs ne
seraient-ils pas payés
au même tarif que dans
le secteur privé ?**

- **Savoir-faire :** les services de soutien exigent souvent des compétences particulières pour que le travail soit fait correctement. Par exemple, les travailleuses et travailleurs de soutien du secteur de la santé doivent posséder une formation et des connaissances spécialisées pour préparer et servir la nourriture, nettoyer et stériliser les salles, traiter le linge, tenir les dossiers, entretenir l'équipement et s'acquitter d'autres tâches vitales pour la santé et la sécurité des patients. Aux États-Unis, où la privatisation des services de nettoyage et d'entretien ménager est plus répandue qu'au Canada, une enquête a révélé dernièrement que la réduction des normes de nettoyage et de contrôle des infections avait contribué au décès de 103 000 patients en 2000.
- Le secteur public peut se prévaloir de l'avis d'experts ou profiter d'innovations du secteur privé. La différence, c'est que l'employeur public conserve le contrôle de ce qui est acquis et du niveau et de la qualité du service fourni.
- Les employeurs publics pourraient partager entre eux des connaissances et des stratégies d'innovation.
- Les employeurs publics pourraient profiter de l'expérience de leur personnel pour savoir comment améliorer et même accroître les services.
- Le roulement du personnel est plus élevé dans le secteur privé : parce que les services de soutien dans le secteur privé sont moins rémunérés que ceux du secteur public, les employés et employées du secteur privé sont plus susceptibles de quitter leur emploi. Le problème du roulement élevé, c'est que la qualité des services souffre de l'inexpérience des fournisseurs privés de services de soutien.

**Argument en faveur de la
privatisation**

Réponse :

- Les employées et employés publics ne sont pas trop payés. En fait, ils gagnaient beaucoup plus avant. Les salaires des employées et employés du secteur public n'ont pas suivi l'inflation au cours de la dernière décennie.
 - L'équité : les entrepreneurs privés paient généralement leurs employées et employés le moins possible. En fait, beaucoup de travailleuses et travailleurs des services de soutien du secteur privé gagnent moins que le salaire minimum vital. En somme, les salaires des travailleuses et travailleurs des services de soutien publics ne devraient pas être similaires à ceux du secteur privé parce que ceux-ci sont trop bas.
 - Les gens qui fournissent des services importants à la collectivité devraient recevoir des salaires convenables. Pourquoi la personne qui assure la propreté de l'école de votre enfant ou de votre hôpital ne devrait-elle pas recevoir un salaire acceptable ?
 - Une partie de la bureaucratie et de la « paperasserie » est en fait une bonne chose. Ce sont d'importants garde-fous qui protègent l'intérêt public. Par exemple, la réduction de la bureaucratie qui surveille la qualité de l'eau en Ontario a eu des conséquences désastreuses pour Walkerton, car leur eau n'était pas correctement protégée contre les bactéries E. coli.
 - Les entreprises du secteur privé fonctionnent souvent avec un personnel réduit au strict minimum, ce qui signifie qu'il peut être extrêmement difficile de parler à quelqu'un en cas de problème de service.
- 3. Il y a trop de bureaucratie et de paperasserie dans le secteur public et le secteur privé peut gérer les services plus efficacement.**

**Argument en faveur de la
privatisation**

Réponse :

-
- 4. Les femmes et hommes politiques doivent se faire réélire. Si la privatisation est une si mauvaise chose, pourquoi nos élues et élus en font-ils la promotion, risquant ainsi un ressac négatif ? Qu'en retirent-ils ?**
- Les entreprises du secteur privé définissent de façon étroite leurs responsabilités dans le cadre du contrat avec le secteur public. Elles tenteront de refiler votre problème à quelqu'un d'autre.
 - Les femmes et hommes politiques pensent habituellement à court terme : en signant une entente qui cache les véritables coûts à long terme pour les contribuables, mais qui paraît bien à court terme, les politiques espèrent satisfaire leur électorat. Par exemple, un contrat de 20 ans, avec paiement d'un important montant forfaitaire à la fin, permet à une élue ou à un élu d'équilibrer les livres pendant tout son mandat politique, tout en laissant une grosse facture aux prochains gouvernants et aux contribuables. Le Conseil canadien pour les partenariats public-privé compare souvent cela à la location d'une voiture. D'une certaine façon, ce n'est pas faux. C'est comme louer une voiture que vous êtes obligé d'acheter à la fin du contrat.
 - L'employeur public peut subir des pressions d'un autre palier de gouvernement pour adopter des 3P. Par exemple, le financement provincial pour construire deux nouveaux édifices à des universités ontariennes (un aspect du SuperCroissance) n'était accordé que si les universités pouvaient montrer qu'elles avaient aussi attiré un financement privé. De même, les programmes fédéraux d'infrastructure favorisent les 3P et la sous-traitance de nouveaux services municipaux en liant l'argent fédéral à la participation du secteur privé.

**Argument en faveur de la
privatisation**

Réponse :

- La pression exercée par les agences de cotation pour réduire la dette : les agences de cotation évaluent le niveau de dette d'un organisme gouvernemental donné. En conséquence, certains gouvernements concluent des 3P pour rayer la dette de leurs livres, mais de nombreux vérificateurs généraux provinciaux considèrent l'augmentation du financement des 3P comme une forme de dette.

**5. Si votre emploi est sûr,
pourquoi craignez-vous
tant les partenariats
public-privé ?**

Les emplois des membres du SCFP sont moins sûrs avec un contrat 3P :

- Les conventions collectives durent de 2 à 4 ans, tandis que les contrats 3P durent au moins 15 ans. Votre emploi peut être sûr pendant quelques années, mais il peut être menacé à la fin du contrat.
- Les 3P réduisent les niveaux de dotation en personnel à long terme afin de faire plus de profit. Par exemple, si une école 3P se construit dans la collectivité, il est possible que les membres du SCFP conservent leurs emplois. Mais ces membres du SCFP sont constamment menacés parce que l'entreprise accorde plus d'importance au bilan qu'à une éducation de qualité.
- Les membres du SCFP font partie de la collectivité qui subira les effets négatifs de la privatisation.
- Comme contribuables, les membres du SCFP seront obligés de partager l'augmentation des coûts d'un établissement 3P, pendant que les enfants des membres du SCFP subiront plus de problèmes à cause de ces établissements 3P. Autrement dit, les membres du SCFP sont membres de la collectivité. Directement ou indirectement, nous partageons les conséquences négatives de la privatisation.

**Argument en faveur de la
privatisation**

Réponse :

-
- Bien entendu, les membres du SCFP sont préoccupés par la sécurité d'emploi, les salaires et les avantages sociaux, et avec raison. Comme syndicat, le SCFP protège les intérêts de ses membres. Cela dit, les intérêts des membres du SCFP sont en grande partie les mêmes que ceux de l'ensemble de la collectivité. Et il est dans l'intérêt des membres du SCFP et de la population d'avoir des services publics de qualité et accessibles. Les 500 000 membres du SCFP font partie de la population.
 - Les raccourcis dans la conception, la construction et l'exploitation sont bons pour les profits des entreprises, mais menacent la qualité.
- 6. Qu'y a-t-il de mal à faire payer les gens en fonction des services publics qu'ils utilisent ? Ils profitent des avantages, pourquoi ne devraient-ils pas payer ?**
- Les frais d'utilisation ne sont pas la meilleure façon de payer pour des services. Les frais d'utilisation peuvent empêcher les pauvres d'accéder aux services. Les frais d'utilisation contribuent à réduire le potentiel économique, à augmenter les coûts, à nuire à l'environnement, à réduire l'accès public aux services, à accroître la pauvreté et à augmenter la bureaucratie.
 - La pauvreté est accrue par l'augmentation des frais d'utilisation parce que certaines personnes sont moins capables de payer que d'autres et, dans certains cas, l'incapacité de payer un service signifie qu'on devra s'en passer. Un financement par un système fiscal progressif tient compte de la capacité de payer des gens, mais les frais d'utilisation empêchent d'emblée les groupes défavorisés les plus susceptibles d'en avoir besoin d'accéder au service .

**Argument en faveur de la
privatisation**

Réponse :

- Par exemple, la montée en flèche des frais de scolarité est une tentative pour faire payer aux étudiantes et étudiants le coût total de leur éducation. L'augmentation des frais de scolarité a pour effet d'empêcher celles et ceux qui sont incapables de payer d'aller à l'université et d'accroître leurs connaissances, leurs compétences et leur capacité de gagner de l'argent. Ainsi, celles et ceux qui poursuivent une éducation supérieure le font selon leur capacité de payer plutôt que selon leur capacité d'apprendre. Si l'ensemble de la population contribue, le coût devient plus abordable.
- Par exemple, une augmentation des tarifs des transports publics peut aider à récupérer une partie des coûts financiers associés à la prestation des transports en commun, mais entraîne également une augmentation de la pollution lorsque les gens abandonnent les transports en commun et reprennent leur voiture à cause des coûts trop élevés.
- Il faut une importante bureaucratie pour recueillir et contrôler les frais d'utilisation. Par exemple, dans un hôpital canadien, il y a peut-être deux personnes pour traiter la facturation au gouvernement provincial. Un hôpital américain de la même taille aurait un étage complet de personnes pour s'occuper de la facturation. Le traitement est aussi beaucoup plus lourd, parce que la facturation saisit toutes les dépenses associées à une personne plutôt qu'aux besoins de l'établissement.

**Argument en faveur de la
privatisation**

Réponse :

7. Les 3P ne sont-ils pas une bonne affaire financière pour le secteur public ?

Les 3P ont des coûts cachés et des coûts futurs possibles

- Il y a risque de frais de litige en cas de différend contractuel.
- Il est fort possible que le partenaire privé tentera de renégocier son contrat si l'opération ne génère pas suffisamment d'argent.
- La supervision du contrat par le secteur public exige d'importantes ressources.

8. Pourquoi ne pas confier le financement et l'exploitation à long terme de l'infrastructure aux entreprises riches ?

- Les employeurs publics sont presque toujours en meilleure position financière pour assumer un risque que ne l'est un partenaire privé.
- Les employeurs publics comme les municipalités ont des frais d'emprunt beaucoup moins élevés que les entreprises privées parce qu'ils sont plus stables et plus sûrs. Les entreprises privées font faillite tout le temps. Pour qu'un employeur public devienne insolvable, il faudrait que l'ensemble de la collectivité qu'il représente fasse faillite.
- Nous finissons par payer de toute façon. Lorsque le secteur privé investit de l'argent pour construire des installations, les coûts d'emprunt sont plus élevés que pour le secteur public. Nous assumons ces coûts par des impôts ou des frais d'utilisation plus élevés, pendant que le secteur privé fait des profits.

9. Le secteur privé n'est-il pas tenu responsable ?

- Non, le secteur public doit souvent assumer le coût des échecs. On peut citer l'exemple d'un exploitant privé qui a rejeté les eaux usées de Hamilton dans le port de la ville.

**Argument en faveur de la
privatisation**

Réponse :

- De plus, s'il y a un problème de qualité associée à l'exploitation, la population tiendra quand même les élus et élus politiques responsables parce qu'ils auront conclu l'entente.
- 10. La gestion du secteur privé est plus innovatrice que celle du secteur public. Ne devrions-nous pas lui confier la gestion de nos services publics ?**
- Les gestionnaires privés n'ont pas les mêmes objectifs que les gestionnaires du secteur public. Les gestionnaires privés sont souvent préoccupés par la réduction des coûts, même aux dépens des services. Les gestionnaires publics, par contre, ont une vision plus large. Ils tentent habituellement de fournir des services de la meilleure qualité possible avec le moins d'argent possible. Ils sont plus susceptibles de tenir compte d'autres préoccupations d'ordre public, comme les impacts environnementaux et l'accessibilité du service.
 - Les gestionnaires sont des gestionnaires, publics ou privés, et ils ont toutes et tous la capacité d'innover dans les services.
- 11. Les concurrents privés à but lucratif ne peuvent-ils pas aider à réduire les longues listes d'attente pour des services comme les soins de santé ?**
- Non. Le personnel formé et les ressources du système public sont détournés vers le secteur privé, ce qui laisse le système public aux prises avec des pénuries de personnel et des retards dans les services.

siepb491/mn
S:\Research\WPTEXT\PRIV_CONFERENCE\
Making the Case for Public Service.doc